

## Centre de stockage ANDRA de la Manche :

Réunion de la CLI du 16 décembre

Les points importants discutés lors de la réunion de la CLI ont concerné :

- la gestion d'un affaissement du talus de stockage de déchets du centre. Ce talus est protégé par une membrane imperméable pour éviter les infiltrations de pluie (il y a en fait plusieurs membranes). La question de l'intégrité de cette membrane était posée. Une opération de génie civil a été menée entre le 16 octobre et le 9 décembre avec mise à nue de la membrane. Les résultats sont très satisfaisants : il a été montré que l'intégrité de la membrane n'a pas été mise en défaut par l'élongation qu'elle a subie : elle est restée imperméable. L'affaissement constaté (40cm de dénivelé sur 30m<sup>2</sup>) a été comblé, la membrane changée sur 300 m<sup>2</sup> et soudée au reste de la membrane, et le site remis en état. La membrane enlevée est en cours d'études et tests pour étudier le vieillissement des matériaux qui la constituent. La réunion de la CLI n'a donné lieu à aucune contestation sur cette opération.
- les effets radiologiques du centre de stockage compte tenu des fuites ou incidents des années antérieures (en particulier une fuite de tritium il y a environ 30 ans). Les effets pour la population calculés par l'ANDRA sur la base des relevés d'activité en nappe phréatique, en mer ou en rivière et sur la base d'une consommation de l'eau de la rivière locale (Sainte Hélène) est de 0,62 microSv par an. Ils sont absolument négligeables devant les doses naturelles. Les rejets du centre sont en dessous de 2% des rejets autorisés en bêta et en alpha.
- les relevés réguliers en différents points de la nappe phréatique qui indiquent que, en moyenne, l'activité tritium (essentiellement due à un incident sérieux en 1976) diminue selon la période de ce radioélément, avec peut-être un léger tassement de la décroissance sur le dernier relevé, tassement attribué par certaines associations à des fuites récentes. Il y a en particulier une incertitude et des contestations sur les prélèvements de l'un des points de contrôle (pas de décroissance depuis 12 ans selon l'ACRO qui interprète ce résultat comme le signe de fuites supplémentaires). Les explications et démonstrations (convaincantes) données par l'ANDRA dans la CLI précédente reposent sur la mobilité de la nappe phréatique et sur le rôle des pompages effectués qui déplacent les flux souterrains. Les effets des méthodes de prélèvement seront étudiés conjointement par l'ANDRA et l'association ACRO qui a déposé un programme de mesures accepté par l'ANDRA. Un appel d'offre va être lancé pour effectuer cette campagne selon les normes financières appliquées aux financements publics. L'ACRO évalue le prix à 23632 Euros. L'ASN participera au financement probablement pour moitié, les collectivités territoriales prenant le reste.

Au total, malgré quelques polémiques habituelles, les résultats de la CLI du 16 décembre ne mettent en évidence aucun problème susceptible d'émouvoir un scientifique responsable. Si des fuites tritium existent, elles sont très faibles et ne peuvent en aucun cas permettre de conclure que des radioéléments plus dangereux (émetteurs alpha) peuvent induire un problème de santé publique. De ce point de vue, il est nécessaire de suivre régulièrement les activités tritium qui, compte tenu de la mobilité de ce radioélément, sont un précieux indicateur de l'intégrité du site, qui pourrait servir d'alerte en cas de problème de fuite sensible. L'ANDRA effectue ces contrôles ; les Associations le font aussi.